



IMPOTS LOCAUX : NOUVELLE BAISSSE DES TAUX



notre village offrant un cadre de vie très agréable et harmonieux à ses habitants. Il est remarquable de noter que notre commune qui avaient les impôts locaux les plus élevés de France a maintenant des taux beaucoup plus bas que la moyenne départementale et ceci quel que soit le nombre d'habitants. L'état 1259 officiel indique en effet un taux moyen départemental à s'endetter de 21,59% pour la TH et un taux moyen de 24,44% pour le foncier bâti. Les fondamentaux de nos finances sont tous au vert : dette, impôts locaux, autofinancement, maîtrise des coûts ... Mais ne nous y trompons pas, faute de ressources financières suffisantes, notre commune est condamnée à être vigilante et donc à gérer au plus près ses finances qui sont en fin de compte les vôtres. Pour l'instant, les sommes que nous générons par notre bonne gestion suffisent largement à se passer d'avoir recours à l'emprunt. Lorsque l'autofinancement ne sera plus suffisant pour financer nos investissements, alors il sera possible d'emprunter. Nous gardons en réserve cette possibilité qui nous procure une marge de manoeuvre supplémentaire. Ainsi que je m'y suis engagé, les taux baisseront jusqu'à la fin du mandat et cela sans avoir recours à l'emprunt. Un élu d'opposition m'a demandé en conseil, mais "jusqu'à quand, allez vous baisser les impôts locaux ?". C'est une excellente question. Il ne peut y avoir de réponse précise. On peut cependant être certain que la hausse des taux n'interviendra pas avant 2014.

Si la réforme sur les collectivités (*concernant les communes*) est abandonnée ou fortement amendée dans le bon sens alors, je pense que, compte tenu que notre dette est à zéro, (*ce qui nous permet une marge de manoeuvre fantastique*) il sera encore possible de baisser les taux après 2014 pendant quelques années encore. Bien entendu ces résultats ne seront possibles que si et seulement si la commune suit la même politique de gestion et, si, bien sûr, nous ne devenons pas un quartier de Marseille comme nous le craignons suite au projet de réforme sur les collectivités Territoriales.

Donc, pour répondre à l'élu d'opposition qui semblait se faire du souci, qu'il soit rassuré. Si nous ne sommes pas absorbés de fait par Marseille, il sera possible de baisser encore longtemps les taux des impôts locaux. A condition, comme comme je l'ai indiqué, de garder fermement le cap.

Sachez que cette année encore, la baisse des taux ne s'est pas faite au détriment des investissements, bien au contraire.

Jugez vous mêmes :

| | TAUX 2009 | TAUX 2010 | BAISSE |
|------------------|-----------|-----------|--------|
| TAXE HABITATION | 17,86% | 16,97% | - 5% |
| TAXE FONCIERE | 21,91% | 21,47% | - 2% |
| FONCIER NON BATI | 38,91% | 36,96% | - 5% |

S'il ne s'agissait pas d'impôts locaux, on pourrait se dire que 22 années d'annonces de baisse cela devient lassant. Notre commune et surtout les contribuables Plan de Cuquois ont payé un lourd tribut en ce qui concerne ces taxes. A telle enseigne que les habitants quittaient la commune en grand nombre. On ne peut que se réjouir d'un tel résultat. Sans rentrer dans des considérations trop techniques ou compliquées à expliquer, cette baisse très importante a pu être obtenue alors que nous n'avons pratiquement pas de ressources provenant de la taxe professionnelle (*pas d'entreprises*) et avec un autofinancement très important qui nous permet d'investir de façon conséquente.

J'en profite pour rappeler en passant, que Plan de Cuques est pourtant la commune la plus pauvre des villes de plus de 10 000 habitants du département. Et surtout que la baisse des impôts locaux s'est opérée tout en embellissant notablement

TERRAIN DE FOOTBALL EN PELOUSE SYNTHETIQUE

Contrairement à ce qu'a dit un conseiller municipal d'opposition (*le même qui s'inquiétait de la baisse des impôts locaux*) à la presse, ce ne sera pas le 3ème terrain de foot pelousé mais le 2ème. La pelouse synthétique a un gros avantage, c'est que l'on peut y jouer très souvent, contrairement au terrain pelousé du mail qui est très fragile. Le coût est conséquent car il ne s'agit pas de recouvrir un terrain en stabilisé existant mais il a fallu créer ex nihilo un terrain de foot et surtout respecter les exigences de la DDE, qui a demandé des bassins de rétention de près de 3 000 m³ ! .



PARKING DERRIERE L'ECOLE ESCARBOUCLE

Il servira, entre autres, pour les écoles voisines et pour le centre culturel Miremont.

- Début des travaux : dernier trimestre 2011
- capacité : 60 voitures



NOUVEAU BATIMENT BELLE EPOQUE

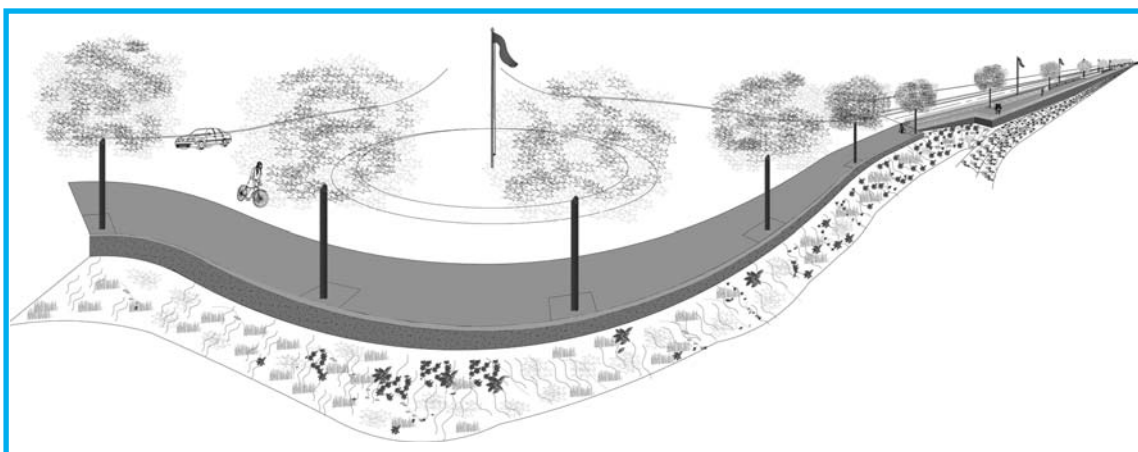
- Début des travaux : 2011



PROMENADE LE LONG DU PARC DU BOCAGE

Début des travaux (*en principe*) : courant juillet 2010
Je pense que vous apprécierez son architecture. Elle se déroulera pour la première partie sur 450 mètres partant de l'esplanade Lapérouse et se terminera au début des Tennis près du Jarret.

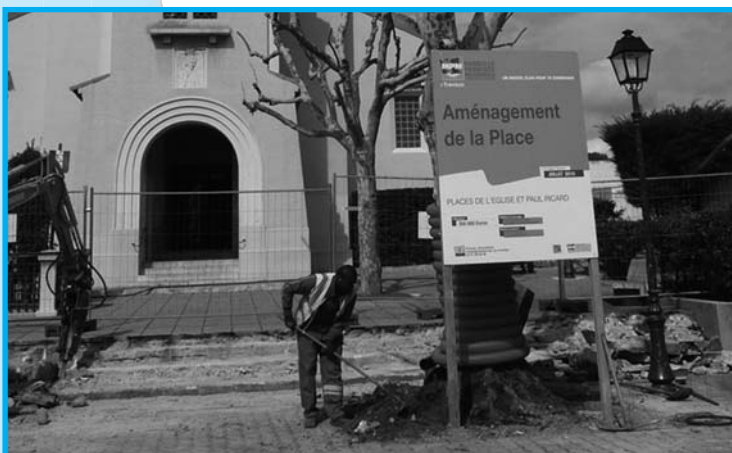
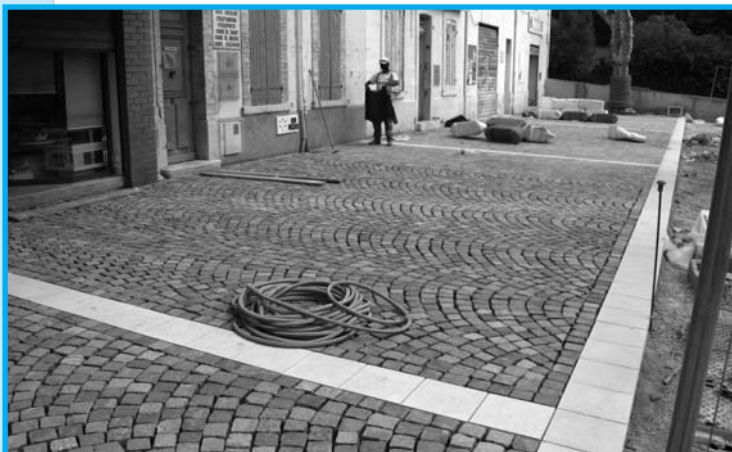
- Début des travaux : courant juin 2010.



PLACE DE L'EGLISE ET PLACE PAUL RICARD

En partenariat avec MPM.

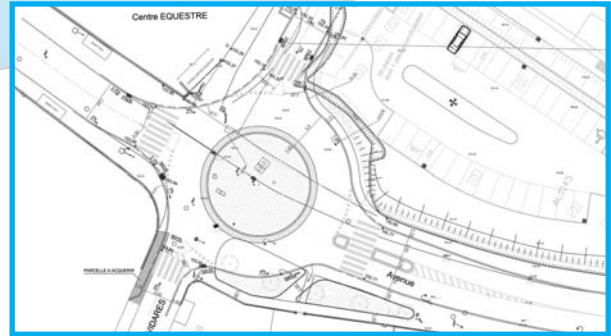
- Début des travaux : ont commencé en mars 2010 et doivent se terminer début juillet 2010.



ROND-POINT PASTEUR / VIDARES

En partenariat avec MPM.

-Début des travaux : fin 2010



MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC

- Début des travaux : 2010

- Fin des travaux :2011



SYSTEME DE SURVEILLANCE

Début des travaux : dernier trimestre 2010



CENTRE CULTUREL

Début des travaux : courant 2011



SALLE DE SPECTACLE

Début des travaux : courant 2011



De nombreux autres investissements dont certains plus courants ou récurrents sont ou seront programmés pour la période 2010 / 2011. Le total des travaux et des investissements devrait avoisiner les 15 millions d'euros.



Jean-Pierre BERTRAND
Maire de Plan-de-Cuques

Espace d'expression réservé aux élus n'appartenant pas à la majorité municipale.
(en application de l'article L2121-27-1 du code Général des Collectivités Territoriales)

Ensembles vivons mieux Plan de Cuques

Osons la Gauche

Monique ROBINEAU, Gérard SAUZE et Laurent SIMON
à votre disposition pour répondre à toutes vos questions !

Textes non communiqués

vivonsmieux.plandecuques@gmail.com

La Lettre du Maire

Bulletin Municipal d'Information

Mai 2010 - n°156 Gratuit - ISSN 1267-3668

Dépôt légal : 20.09.2002 - Tirage à 5.000 exemplaires

Mairie - 28, avenue Frédéric Chevillon

BP 46 - 13712 Plan-de-Cuques Cedex

Tel : 04.91.10.40.40 - www.plandecuques.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bertrand (*Maire de Plan-de-Cuques*)

Impression : Sud Grafic